

lumière merveilleuse, le lieu où l'on trouverait cette image assurément connue de personne et cachée sous terre depuis des siècles. Or l'événement répondit exactement et à l'espoir d'Ives et aux indications données, et cela en présence de témoins les plus dignes de foi, afin que personne n'osât jamais nier la vérité du fait. Donc, sous quelque face qu'on envisage la chose, les caractères incontestables de vérité s'y manifestent.

Il ne nous reste donc qu'à admettre en toute sûreté ce fait prodigieux, à moins que nous ne veuillions mépriser toutes les lois de la saine critique. Il est, en effet, peu de faits qui puissent réclamer des preuves aussi solides et concluantes que celui dont il est ici question.

Mais la vérité éclate de plus en plus, si l'on examine un peu la tradition constante et perpétuelle. Cicéron a dit que le temps détruit le mensonge. Voyons donc si après deux cent cinquante ans le fait a été oublié, où si plutôt il n'a pas été confirmé dans le jugement des peuples. Jamais, de mémoire d'homme, Breton n'a révoqué en doute ce fait prodigieux ; on ne trouverait personne, soit dans la noblesse, soit dans le peuple, qui ne taxerait d'impudence et de sacrilège celui qui oserait contester un fait appuyé sur de tels arguments. Dans toute l'étendue de la terre d'Armorique, il n'y a qu'une voix ; chacun a reçu dès son enfance ce récit de ses ancêtres ; il l'a recueilli dans tous ses détails des lèvres de ses parents, il l'a cent fois répété et gravé dans son âme. C'est ce que témoigne une lettre de Sa Grandeur l'évêque de Vannes : " Notez, dit-il, que ces documents sont en pleine conformité avec la tradition toujours vivante dans le pays Breton ; il n'y a pas un Breton qui ne sache d'une manière plus ou moins entière et qui ne redise avec amour la prodigieuse histoire de sainte Anne d'Auray." Et cette tradition constante et non interrompue n'est pas circonscrite par les limites de la Bretagne, mais elle s'est répandue en France et dans